



Fête de l'école : Vendredi 30 juin 2017 - Inscription au Repas

Chers parents,

Nous vous invitons à partager une soirée de fin d'année conviviale et fraternelle. Comme chaque année nous reconduisons la formule traiteur qui a un grand succès et fait la satisfaction de tous et comme chaque année, l'A.P.E.L. offre le vin consommé à l'occasion du dîner.

Vous avez la possibilité, pour vos amis ou membres de votre famille adultes, soit de réserver une table complète de 10 personnes, soit de réserver un nombre inférieur de places qui viendra compléter une table ; les enfants, eux, auront un buffet spécialement dédié et dîneront donc sans s'attabler afin qu'ils puissent profiter pleinement de la soirée. Une personne du groupe sera nommée responsable de la réservation, **elle laissera impérativement son numéro de téléphone pour que nous puissions la rappeler en cas de problème ou de toute question pouvant se poser et effectuera un paiement global**. Il est aussi tout à fait possible de s'inscrire à titre individuel.

Quelle que soit l'option que vous choisirez, nous vous demanderons de remettre votre bulletin de participation avant le **20 juin 2017, et ce pour des raisons pratiques d'intendance**.

Merci de **remettre votre bulletin-réponse** accompagné de votre chèque (signé) **au secrétariat de la vie scolaire**. Comme à l'accoutumée, nous vous rappelons qu'un **enfant seul ne pourra participer à la soirée sans une lettre manuscrite** de ses parents le plaçant sous la responsabilité d'un adulte informé de la situation et présent lui-même lors du repas. Nous espérons vous voir encore nombreux cette année.

L'équipe bénévole de votre A.P.E.L. .

--RÉPONSE impérative avant le **20/06/17**

Règlement par chèque uniquement **à l'ordre de : "A.P.E.L. Sacré-Coeur Roucas Blanc"**.

Mme et/ ou M. :

a) Réserve des places pour le dîner « **Table complète** » **OUI – NON**

Mon numéro de mobile comme Chef de table :

b) Réserve des places pour le dîner « **à titre individuel** » **OUI – NON**

Réservation composée de :

Nombre d'adultes x 24 euros = euros (Rappel : les tables sont pour 10 adultes maximum)

Nombre d'enfants x 6 euros = euros soit au total euros

Pour la soirée, les enfants non accompagnés de leurs parents seront sous la responsabilité de

Mme et/ou M. :

Obligatoire : Chaque parent doit joindre une autorisation parentale.